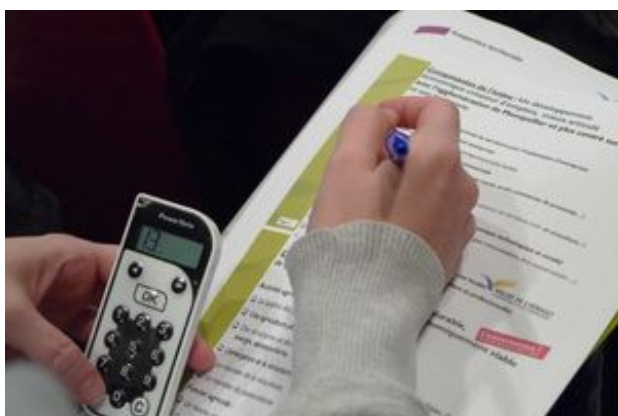


# Construisons ensemble

La communauté de communes s'est donné trois principes pour son action : participer, évaluer, mutualiser. Ces principes d'organisation des services sont affirmés en particulier dans son projet de territoire. Ils visent à garantir aux habitants la qualité des services qui leurs sont rendus par la collectivité.



*De nombreux projets font l'objet de  
temps de concertation* ^



## Participer

Entrepreneur, usager, agriculteur, habitant, association,... quel que soit votre profil, vous êtes et faites la vallée de l'Hérault au quotidien ! La...

---

### ► VITALITÉ SOCIALE





## Evaluer

... pour savoir si l'action menée correspond à l'objectif fixé au départ, si le service répond aux attentes des usagers, la communauté de communes...

---

- ▶ EVALUATION EX ANTE POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE
- ▶ EVALUATION DU RAM'MAG
- ▶ EVALUATION DU RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES
- ▶ EVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2010-2013
- ▶ ÉVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2014-2017
- ▶ EVALUATION CONCERTÉE DE L'ACTION CONDUITE DEPUIS 2010 DANS LE CADRE DE LA GESTION DU GRAND SITE DE FRANCE
- ▶ ÉVALUATION DE RENOVISSIME
- ▶ ÉVALUATION DE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE D'ENTREPRISES
- ▶ ÉVALUATION DU SCHÉMA DE MUTUALISATION



## Mutualiser

Mettre en commun des moyens et services avec les communes permet d'améliorer le service à l'utilisateur et d'optimiser les dépenses publiques. En somme,...

---



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE

14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS